



ATTESTATION DE RECENSEMENT

Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997.

Imprimé n° 106*/02.

Format : 29,7 x 21.

Le maire de la commune
de **Beaune**

atteste que M **BERTRAND Arthur**
né(e) le **22/11/21** à **Beaune**
domicilié(e) à **, 14, rue Pierre Joigneaux 21200 Beaune**

a demandé son inscription sur les listes de recensement ;
a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à la journée défense et citoyenneté.

L'intéressé(e),
(Signature,)

Délivrée le **16/04/2019**
Le maire,
(Cachet et signature,)



Ce document peut être réclamé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les informations relatives au « parcours de citoyenneté » sont consultables sur le site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete